

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 22 novembre 1995

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

Le Président: Chers collègues, aujourd'hui commence une nouvelle tradition à la Chambre. En effet, conformément à une décision prise en comité et à un ordre de la Chambre, nous chanterons l'hymne national. J'invite la députée de Beaver River à donner le ton.

[*Note de l'éditeur: Tous les députés chantent l'hymne national.*]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LE DÉFUNT GARY HERREMA

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, je regrette de devoir annoncer le décès, lundi, de Gary Herrema, président de la municipalité régionale de Durham.

M. Herrema, exploitant agricole installé depuis longtemps à Uxbridge, a été élu pour la première fois en 1969 comme échevin de ce qui était alors le canton de Scott. Grâce à ses qualités de chef, Gary Herrema est devenu président régional de Durham en 1980, poste qu'il a occupé jusqu'à son décès, lundi dernier.

Pour l'information des députés, je précise que la circonscription de Durham compte 425 000 électeurs.

Je suis fier de dire que Gary Herrema a non seulement été candidat libéral aux élections fédérales de 1984, mais qu'il a pendant longtemps défendu activement sa collectivité, le Parlement et le Canada.

Aujourd'hui, les habitants de Durham et leurs concitoyens pleurent la perte de Gary Herrema. En leur nom, j'offre mes sincères condoléances à sa femme, Helen, et à sa famille.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, les sénateurs ont tenu dans l'Ouest des audiences sur le projet de loi C-68, donnant ainsi à de nombreux Canadiens la seule occasion qu'ils aient eue de se faire entendre.

Les sénateurs ont entendu le témoignage d'un conseiller municipal à la retraite, Jim Barker, de Dauphin, au Manitoba. Celui-ci a estimé que, d'ici l'an 2003, la ville de Dauphin devrait embaucher deux autres gendarmes de la GRC et deux secrétaires de poste de police pour s'occuper de la charge de travail additionnelle qu'entraînera l'application du régime lacunaire d'enregistrement des armes à feu proposé par le gouvernement libéral.

M. Barker affirmait: «Les contribuables de la ville auront à assumer une augmentation des dépenses budgétaires d'au moins 200 000 \$ par année. Il est intéressant de noter que, si ces coûts correspondent à peu près à la moyenne, le coût total que représentera l'enregistrement des armes à feu pour les paliers inférieurs de gouvernement au Canada s'établira à environ 540 millions de dollars par année.»

Le Parlement n'avait jamais auparavant entendu cette nouvelle donnée, qui justifiait la décision des sénateurs de tenir des audiences itinérantes. Comment se fait-il que les sénateurs de l'Ontario, du Québec et de la région de l'Atlantique n'aient pas donné à leurs concitoyens la même occasion de se faire entendre qu'aux électeurs de l'Ouest?

* * *

LA ROUTE 104

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, grâce à la lettre que le député conservateur de Sherbrooke a écrite au vérificateur général, la réaffectation de fonds prévus pour la vallée de la mort, en Nouvelle-Écosse, a retenu l'attention de tout le Canada.

Le vérificateur général reproche vivement au gouvernement d'avoir transféré des fonds de 26 millions de dollars prévus dans une entente fédérale-provinciale pour des travaux sur un tronçon très dangereux de la transcanadienne pour les utiliser sur une piste touristique dans la circonscription du ministre des Travaux publics.

Le vérificateur général écrit dans son rapport: «L'entente confie des responsabilités d'examen et d'approbation des projets au Comité de gestion. Dans ce cas-ci, l'analyse n'avait pas de raison d'être, puisque les ministres ont présenté la chose aux fonctionnaires comme un "fait accompli". Dans les circonstances, ces derniers n'ont eu qu'à exécuter la décision.»

Même si les ministres ont été forcés de revenir sur leur décision en août, la réfection du tronçon de la vallée de la mort devra tout de même être payée au moyen de péages.

Le ministre des Travaux publics a déclaré, d'accord avec le chef du troisième parti, que la province faisait preuve d'un vrai leadership en imposant des péages sur les routes. Les habitants de la Nouvelle-Écosse et moi ne partageons certainement pas ce point de vue.